



**KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné**
51 chemin de la Taillat
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Kalray S.A.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020

Kalray S.A.

180, avenue de l'Europe - 38330 Montbonnot-Saint-Martin

Ce rapport contient 30 pages

Référence : E1-1-1

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné**
51 chemin de la Taillat
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Kalray S.A.

Siège social : 180, avenue de l'Europe - 38330 Montbonnot-Saint-Martin
Capital social : € 55 165 140

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Kalray,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kalray relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles

que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 3.3 « Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne » et 4.2 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que les notes 3.3 « Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne » et 4.2 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette

appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 29 avril 2021

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Baumann
Associé

**I. ETATS FINANCIERS POUR LES EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
ETABLIS SELON LE REFERENTIEL FRANCAIS**

Bilan

Bilan Actif

ACTIF (K€)	Notes	Exercice N - au 31/12/2020			Exercice N-1 au 31/12/2019	Var N/N-1	
		Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Montants Nets	Montants Nets	en K€	en%
Immobilisations incorporelles	4.2	78 692	59 578	19 115	16 935	2 179	13%
Frais de développement		67 237	54 255	12 982	12 570	412	3%
Logiciels		8 329	5 322	3 007	3 794	-788	-21%
Production en cours		3 126		3 126	571	2 555	447%
Immobilisations corporelles	4.3	15 742	11 456	4 286	4 673	-388	-8%
Installations techniques, matériel & outil.		14 020	10 459	3 561	4 131	-571	-14%
Autres immo. corporelles		1 722	997	725	542	183	34%
Immobilisations financières	4.4	4 686	3 924	762	706	56	8%
Participations (filiales)		94	94	0	0	0	
Créances rattachées à des participations		3 830	3 830	0	0	0	
Autres immobilisations		762	0	762	706	56	8%
Total actif immobilisé (II)		99 120	74 958	24 162	22 315	1 847	8%
Stocks	4.6	250	116	134	240	-107	-44%
Créances clients et comptes rattachés	4.8	530		530	762	-232	-30%
Autres créances (dont CIR et subventions)	4.9	2 167		2 167	1 783	384	22%
Disponibilités	4.10	20 227		20 227	15 706	4 521	29%
Total actif circulant		23 174	116	23 058	18 491	4 566	25%
Charges constatées d'avance	5.6	420		420	414	6	2%
Sous total (III)		23 594	116	23 478	18 905	4 573	24%
Total Actif		122 714	75 074	47 640	41 220	6 420	16%

Bilan Passif

PASSIF (K€)	Notes	Exercice N	Exercice N	Var N/N-1	
		au 31/12/2020	au 31/12/2019	en K€	en%
Capital social	4.11	54 007	45 279	8 728	19%
Primes d'émission	4.11	2 017	14 401	-12 385	-86%
Réserves	4.11	1 780	117	1 663	1416%
Report à nouveau	4.11	-17 425	-24 034	6 609	-27%
Résultat de l'exercice		-11 709	-8 935	-2 774	31%
Subventions d'investissement	4.12	2 705	2 624	81	3%
Total Capitaux Propres (I)		31 375	29 453	1 922	7%
Avances conditionnées	4.13	6 306	5 903	403	7%
Autres Fonds Propres (II)		6 306	5 903	403	7%
Dettes Financières					
Emprunts auprès d'établissements de crédit	4.14	5 531	775	4 756	614%
Emprunts et dettes financières divers	4.14	28		28	n/s
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.14	2 776	3 157	-381	-12%
Dettes fiscales et sociales	4.14	1 553	1 854	-300	-16%
Autres dettes	4.14	42	26	16	62%
Total dettes (III)	4.15	9 930	5 812	4 119	71%
Produits constatés d'avance	4.16	29	52	-23	-
Total Dettes + PCA (Total IV)		9 959	5 864	4 095	70%
Ecart de conversion passif		-	-	0	-
Total Passif		47 640	41 220	6 420	16%

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires France		568	1 038	- 471	-45%
Chiffre d'affaires Exportation		465	209	256	123%
Chiffre d'affaires	5.1	1 033	1 247	-214	-17%
Production immobilisée		7 579	6 217	1 362	22%
Subventions d'exploitation		60	47	13	27%
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)		6	123	- 118	ns
Autres produits		41	41	- 0	0%
Autres produits	5.2	7 685	6 428	1 257	20%
Total produits d'exploitation		8 718	7 675	1 043	14%
Achats de marchandises		-234	-312	- 78	25%
Variation de stock (marchandises)		-73	56	128	ns
Autres achats et charges externes		-6 683	-6 380	303	-5%
Impôts et taxes		-184	-127	57	-45%
Salaires et traitements		-6 234	-5 294	939	-18%
Charges sociales		-2 742	-2 344	398	-17%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.3	-8 742	-5 737	3 005	-52%
Dotations aux provisions et dépréciations		-53	-125	- 71	ns
Autres charges		-138	-167	- 29	18%
Total charges d'exploitation		-25 082	-20 431	-4 652	23%
Résultat d'exploitation		-16 365	-12 756	3 609	-28%
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		-	16	- 16	-100%
Différences positives de change		2	35	- 33	ns
Produits financiers		2	51	-49	-96%
Dotations aux amortissements, dépréciations, et provisions		-374	-490	- 116	24%
Intérêts et charges assimilées		-92	-32	60	-186%
Différences négatives de change		-20	-13	7	ns
Charges financières		-486	-535	-49	9%
Résultat financier	5.4	-484	-484	-0	0%
Résultat courant avant impôt		-16 849	-13 240	-3 609	27%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10	3	7	202%
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 190	1 954	236	12%
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		-	68	- 68	ns
Produits exceptionnels		2 200	2 025	175	9%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-22	-58	- 36	62%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-32	-18	14	-75%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-60	- 60	ns
Charges exceptionnelles		-54	-136	-82	-60%
Résultat exceptionnel	5.5	2 146	1 889	257	14%
Impôts sur les bénéfices	3.16	2 993	2 415	578	24%
Total des produits		10 920	9 752	1 168	12%
Total des charges		-22 629	-18 687	-3 942	21%
Résultat		-11 709	-8 935	-2 774	-31%

II. II NOTES ANNEXES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 47 636 K€, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 033 K€ et dégageant un déficit de 11 709K€.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes des exercices clos le 31 décembre 2020. Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 19 avril 2021.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Les ventes des premières stations de développement Coolidge

Au cours du premier semestre, Kalray a effectué des livraisons de Coolidge auprès de ses clients prioritaires afin de leur permettre de commencer leurs propres développements. Pour cela, Kalray a finalisé le développement de son offre logicielle Accesscore 4.0 et de sa nouvelle carte électronique d'accélération basée sur Coolidge, la carte K200. Combinées, ces deux offres sont à la base des nouvelles stations de développement MPPA®-DEV4 dont la commercialisation a commencé au deuxième trimestre 2020 et qui permettent aux clients de Kalray de bâtir leurs prochaines générations de produits sur les processeurs intelligents de Kalray.

1.2 La certification de la solution NVMe-oF pour le marché du stockage

Le marché des cartes d'accélération pour les **data centers** est le premier marché à court terme visé par Kalray, qui développe des solutions pour répondre aux besoins croissants d'accélération dans le monde du stockage, des protocoles réseaux ou du « Edge computing ». Kalray a annoncé une collaboration avec **Wistron**, l'un des plus importants fabricants de serveurs pour data centers au monde, ainsi qu'avec le français **2CRSi**, l'un des leaders dans la conception et la fabrication de serveurs hautes performances.

Dans ce contexte, Kalray développe en particulier une solution visant les prochaines générations de serveurs de stockage NVMe-oF avec ses partenaires. En octobre 2020, la carte de stockage intelligente (ou « Smart Storage Adapter ») K200™, intégrant le processeur MPPA® Coolidge™, a été certifiée NVM Express™ over Fabrics (NVMe-oF) avec le protocole TCP (NVMe™/TCP). Cette certification a été menée à bien par le laboratoire chargé des essais d'interopérabilité de l'Université du New Hampshire (UNH-IOL), un organisme américain indépendant de tests de conformité des solutions NVMe-oF et de l'interopérabilité entre fournisseurs.

1.3 Le renforcement du partenariat avec NXP Semiconductors et son entrée au capital de Kalray

Les processeurs intelligents de Kalray répondent aux besoins croissants du marché de l'automobile, et plus généralement du marché des véhicules de plus en plus autonomes et intelligents, qui nécessitent des plateformes électroniques de calculs et de contrôle plus performantes et sûres.

En avril 2020, Kalray a renforcé sa position sur ce marché d'avenir en développant sa collaboration avec le leader mondial des semi-conducteurs pour le marché de l'automobile, NXP Semiconductors. Kalray avait signé un accord de partenariat avec NXP en 2019 visant à développer et déployer conjointement une solution pour les prochaines générations de véhicules. Suite à une première année de collaboration prometteuse, en avril 2020, NXP est entré au capital de Kalray à hauteur de 9,95% moyennant un investissement de **8 M€**. Cet investissement témoigne de la pertinence de la technologie MPPA® de Kalray pour ce marché très exigeant et renforce la collaboration des deux sociétés, au niveau technique mais aussi commercial.

1.4 L'impact maîtrisé de la crise sanitaire

La crise sanitaire a évidemment perturbé les activités de Kalray mais la société s'est très vite adaptée pour assurer la continuité opérationnelle de ses activités. La feuille de route de développement s'est poursuivie au rythme prévu grâce au télétravail des équipes de Kalray, à 100% pendant les périodes de confinement, puis aux rotations sur site. Cependant sur l'année 2020, les perturbations dans les organisations de partenaires ont entraîné un ralentissement des cycles commerciaux, générant un décalage de déploiement de certains projets sur lesquels travaille la société.

1.5 Un niveau de trésorerie qui sécurise la poursuite du développement de la société

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible de Kalray s'établit à 20,227 M€ contre 15,706 M€ au 31 décembre 2019.

En complément de l'investissement de NXP Semiconductors pour 8 M€, la société a bénéficié de 5 M€ de Prêts Garantis par l'État accordés par les partenaires bancaires (Bpifrance, BNP Paribas et CIC) et d'une augmentation de capital de 5.2 M€ par construction accélérée d'un livre d'ordres (augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à la catégorie d'investisseurs « personnes physiques ou morales, trusts, et fonds d'investissement, ou autres véhicules de placement, quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, actionnaires ou non de la Société, investissant à titre habituel dans le secteur de la technologie »).

1.6 De nouveaux axes de recherche

Kalray participe à la création de MLCommons en tant que membre fondateur aux côtés d'Alibaba, Facebook AI, Google, Intel, NVIDIA. MLCommons est un consortium d'ingénierie réunissant plus de 30 leaders mondiaux de la technologie et du monde universitaire en Intelligence Artificielle et en « Machine Learning » avec pour objectif d'accélérer l'innovation dans le domaine et d'élargir l'accès à cette technologie essentielle.

La maturité technologique de Kalray a également permis d'identifier de nouvelles opportunités commerciales, au-delà de l'industrie des data centers et de l'automobile, sur les marchés du « Edge Computing¹ ». Dans ce contexte, Kalray a engagé des discussions avec des acteurs majeurs, partenaires et clients potentiels dans les domaines de la vision industrielle (analyse et identification de défauts sur des chaînes de production par exemple) pour l'industrie 4.0 et les réseaux 5G notamment.

1.7 Le renforcement des équipes

De nombreux recrutements ont été effectués en 2020, principalement pour des postes d'ingénieurs hardware et software. L'effectif moyen est ainsi passé de 76 personnes en 2019 à 86 en 2020. L'effectif au 31 décembre est de 90 employés.

Par ailleurs en Janvier 2020, Erwan Menard, expert mondial du stockage pour les marchés Cloud et Entreprises, qui dirige actuellement le portefeuille des solutions de modernisation de l'infrastructure et des applications de Google Cloud, a été nommé au conseil de surveillance de Kalray.

1.8 Le bon déroulement des projets collaboratifs de R&D

Les projets de recherche collaboratifs se sont poursuivis en 2020 selon l'agenda prévu. Pour mémoire, il s'agit de :

- ES3CAP (« Embedded Smart Safe Secure Computing Autonomous Platform ») : avec Kalray en chef de file et 11 partenaires industriels et académiques, dont Renault-Nissan-Mitsubishi, EasyMile, Safran Electronics & Defense, CEA, INRIA. (Programme d'Investissements d'Avenir, opéré par Bpifrance).
- CPS (Cyber Physical Systems) avec BMW, Valeo, Thales, Schneider Electric, CEA, INRIA...
- EPI (« European Processor Initiative ») : Avec 26 entreprises et organisations issues de 10 pays européens, (programme Horizon 2020 de l'Union Européenne)
- MontBlanc2020, projet européen avec le CEA, le Barcelona Computing Center, ARM et Atos Bull.
- OCEAN12 avec Soitec, STMicro, Audi, Airbus, Global Foundry,...
- ACADEMIS (DGA Rapid)

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- **Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres**

Pour compléter ses ressources financières, Kalray a annoncé en janvier 2021 la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux.

Conformément aux termes d'un accord, Kepler Cheuvreux s'est engagé à souscrire des actions de la Société pour un prix de souscription total pouvant aller jusqu'à 12 M€ (prime d'émission incluse), à sa propre initiative, sur une période maximale de 24 mois, sous réserve que les conditions contractuelles soient satisfaites.

Les actions seront émises sur la base d'une moyenne des cours de Bourse pondérée par les volumes sur les deux jours de Bourse précédant chaque émission, diminuée d'une décote maximale de 6,0%. Ces conditions permettent à Kepler Cheuvreux de garantir la souscription des actions sur la durée, dans le cadre d'un engagement de prise ferme².

Kalray conserve la possibilité de suspendre ou de mettre fin à cet accord à tout moment et sans frais.

- Attribution d'actions gratuites

Le Directoire, lors de sa réunion du 27 janvier 2021, et sur autorisation du Conseil de surveillance réuni le 9 décembre 2020, a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 11 juin 2020 (25ème résolution) et a procédé à l'émission et à l'attribution gratuite de 83 500 actions au profit des salariés et des membres du directoire de la société Kalray.

Ces actions gratuites seront définitivement acquises par tiers, le premier tiers à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution par le Directoire, avec une période de conservation d'un an supplémentaire à compter de l'acquisition définitive, le deuxième tiers à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de leur attribution par le Directoire, le troisième tiers à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de leur attribution par le Directoire.

Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Directoire compte tenu des éléments suivants :

- La société est toujours dans une phase de pré-production, et son chiffre d'affaires reste limité à des projets d'évaluation et de qualification. Ceci explique la situation déficitaire historique de la société avec d'importantes dépenses de recherche et développement et de faibles revenus, qui ne suffisent pas encore à équilibrer l'exploitation.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2020, les subventions prévues sur les projets de R&D et l'equity line mise en place début 2021, permettent à la société de couvrir les besoins jusqu'à l'atteinte de l'équilibre opérationnel. Ces prévisions tiennent compte des échéances des emprunts et autres dettes de la société tels que détaillés en note 4.14 ci-dessous.

2-BASE DE PREPARATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Ils ont été arrêtés par le Directoire réuni le 19 avril 2021.

Les états financiers de la Société ont été établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.1 Référentiel comptable (PCG Art. 831-1/1)

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 et de l'ensemble des règlements successifs relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

2.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

3- METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par la Société sont détaillés dans les paragraphes suivants.

3.1 Comptabilisation des frais d'augmentation de capital

La société comptabilise les frais d'augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission.

3.2 Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. A chaque arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture en vigueur à cette même date.

Les pertes de change latentes sont comptabilisées en charges alors que les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion Passif. Les gains et pertes de change rattachés à des opérations de nature commerciale et non financière sont comptabilisés respectivement en 756 et 656, conformément au règlement ANC 2015-02 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Le chiffre d'affaires est principalement facturé en euros (5% du CA facturé en USD en 2020).

Certaines charges externes et investissements sont achetés en USD.

La société considère que son exposition est faible et n'a pas mis en place d'instruments de couverture du risque de change.

3.3 Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne

La société applique la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- intention de la Société d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « immobilisations incorporelles ».

Les frais de développement du processeur Coolidge, (3^{ème} génération) est disponible depuis novembre 2019 et est destiné à la production en volumes, sur plusieurs années. Il a donc été décidé d'amortir les frais de développement de Coolidge sur 3 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes, ce qui correspond à sa durée d'utilisation minimale estimée.

Certains travaux réalisés en interne par la Société ne font l'objet d'aucune activation à la date de clôture, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas cumulativement réunis. Il s'agit des investigations préalables aux prochaines générations de produits (post Coolidge), et des projets subventionnés CARP (Contrôle et automatisation de services réseaux programmables), Montblanc2020, et EPI.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des frais de développement est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, la Société considère des indices externes et internes tels que des changements de technologie, un arrêt d'activité ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable de l'actif, à sa valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : la juste valeur diminuée du coût de sortie ou la valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Le cas échéant, en pratique, les tests de dépréciation sont effectués par rapport à la valeur d'utilité correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation de l'actif.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires établi et validé par la Direction.

3.4 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des licences acquises de propriété intellectuelle, des logiciels, des dépenses de développements spécifiques effectués par des tiers ainsi que des marques.

Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité, entre 2 et 10 ans (pour les marques).

3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Masques de fabrication des processeurs :

Les masques des processeurs de 1ère et 2ème génération ont été amortis linéairement sur 2 ans. Cependant, les masques du processeur Coolidge, acquis en 2019, et destinés à la production en volumes, sur plusieurs années,

sont amortis, comme les frais de développement de Coolidge, sur 3 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes.

Matériel informatique : de 3 à 5 ans

Mobilier de bureau : 10 ans

Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

3.6 Immobilisations financières

Ce poste est constitué :

- Des titres et créances rattachés aux participations (voir note en 4.5)
- Des retenues de garantie liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche.
- De dépôts et cautionnements versés.
- D'un contrat de liquidité souscrit en Juillet 2018

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.7 Contrats de crédit-bail

La société a ponctuellement recours à des contrats de crédit-bail concernant du matériel informatique (un seul contrat en cours, voir note en 6.4).

3.8 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

3.9 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, couplée à la situation des pays concernés

3.10 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3.11 Engagements de retraite

L'engagement de retraite supporté par la Société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation : 0,34 % ;
- Taux de rotation du personnel : 1,67% pour les non-cadres; 6,20% pour les cadres ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans

La Société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

3.12 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais relatifs à l'émission des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en charges sur l'exercice de l'émission.

Les primes de non conversion sont comptabilisées sous forme de Provision pour risques (à caractère financier) dès lors qu'il devient probable qu'un remboursement sera effectué. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en Engagements hors bilan

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières. En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

3.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens, de marchandises, de services, de licences et de support.

La société est « fabless », elle ne fabrique pas elle-même ses produits (processeurs, cartes électroniques, stations de développement) mais les conçoit et les fait fabriquer par des tiers.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Pour les licences avec services de développement associés, tout comme pour les contrats de support et services, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement est retenue. Elle consiste à enregistrer le résultat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La méthode de l'avancement n'est appliquée que lorsque les critères suivants sont respectés :

- Prestation acceptée par le cocontractant,
- Réalisation de la prestation certaine,

- Possibilité d'évaluer le bénéfice global de l'opération, avec une sécurité suffisante, au moyen de documents comptables prévisionnels

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, les avances.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du contrat, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

3.14 Résultat financier

Le résultat financier est principalement composé des intérêts d'emprunts auprès d'un établissement financier, des intérêts du préfinancement du CIR et du complément de dépréciation des avances faites à la filiale Kalray Inc, pour 374 K€ (490 K€ en 2019).

3.15 Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués des subventions d'investissements, et de plus-value sur le rachat d'actions propres au titre du contrat de liquidité.

Les charges exceptionnelles comprennent notamment les moins-values sur les rachats d'actions propres au titre du contrat de liquidité.

3.16 Impôts sur les bénéfices

Il s'agit du CIR (Crédit d'Impôt Recherche).

Le CIR s'élève à 2 993 K€ pour l'exercice 2020 (2415 K€ pour l'exercice 2019).

4 - NOTES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN

4.1 Etats des Immobilisations et Amortissements

Immobilisations

en K€	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentations		Diminutions		Valeur brute au 31/12/2020
		Réévaluations	Acquisitions	Poste à Poste	Cessions	
Frais d'établissements et de développement	61 565		5 672			67 237
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 148		3 346		38	11 456
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 893		1 126			14 019
Installations générales agencements aménagements divers	268		165			433
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 026		263			1 289
TOTAL Immos corporelles	14 187		1 554			15 741
Autres participations	3 551		374			3 925
Prêts, autres immobilisations financières	706		178		123	761
TOTAL Immos financières	4 257		552		123	4 686
TOTAL GENERAL	88 157		11 124		161	99 120

Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Diminutions & Reprises	Montant au 31/12/2020
Frais d'établissements et de développement	48 996	5 102		54 098
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 782	1 540		5 322
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 762	1 697		10 459
Installations générales agencements aménagements divers	55	37		92
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	697	208		905
TOTAL Immos corporelles	9 514	1 942		11 456
TOTAL GENERAL	62 292	8 584		70 876

4.2 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Valeur au 31 décembre 2019	61 565	7 284	292	571	69 713
Augmentations de l'exercice	5 672	479	274	2 555	8 980
Diminutions de l'exercice					-
Transferts					-
Valeur au 31 décembre 2020	67 237	7 763	566	3 126	78 693

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2019	48 995	3 662	120	-	52 777
Dotations de l'exercice	5 260	1 394	146		6 799
Valeur au 31 décembre 2020	54 255	5 056	266	-	59 577

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2019	12 570	3 622	172	571	16 935
Au 31 décembre 2020	12 982	2 707	300	3 126	19 116

Au 31 décembre 2020, les immobilisations en cours (3 126 K€) concernent :

- le projet Coolidge V2, version modifiée de Coolidge :
 - 2075 K€ au titre de frais de développements internes,
 - 899 K€ au titre de sous-traitance externe (IP)
- le projet IP Offer qui est un projet de productisation de l'offre IP de Kalray
 - 102 k€ au titre de frais de développements internes

- le design en cours de nouvelles cartes pour 50 K€

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (frais de développement, licences et autres immobilisations incorporelles, y compris les immobilisations en cours) de la Société, soit 19 116 k€ au 31 décembre 2020 se décompose comme suit :

Coolidge	15 677 K€
Coolidge V2	2 974 K€
Autres immobilisations incorporelles :	465 K€

La Société réalise un test de dépréciation des frais de développement immobilisés sur la base de l'estimation des cash flows futurs actualisés. Ce test porte sur les projets Coolidge et Coolidge V2: frais de développements internes, licences et autres immobilisations incorporelles (comptabilisés en immobilisations incorporelles), et jeux de masques (comptabilisés en immobilisations corporelles).

Les valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles et des jeux de masques comptabilisés en immobilisations corporelles sont cohérentes avec la valorisation faite par actualisation des cash flows futurs estimés, sur la base d'un business plan qui couvre la durée d'utilisation de ces produits.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2020 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élève à 12,43 % et a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux sans risque de 0.0 % (source: CCEF)
- Prime de risque du marché de 5,70%
- Coefficient small cap de 0.37
- Bêta sectoriel de 1,81 (semiconducteurs – table Damodaran)

Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2020 n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation.

4.3 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2019	12 893	1 293	14 187
Augmentations de l'exercice	1 126	428	1 555
Diminutions de l'exercice			-
Valeur au 31/12/2020	14 020	1 722	15 741

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2019	8 762	752	9 514
Dotations de l'exercice	1 697	245	1 942
Diminution de l'exercice			-
Valeur au 31/12/2020	10 459	997	11 456

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31 décembre 2019	4 131	542	4 673
Valeur au 31 décembre 2020	3 561	725	4 286

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles (nettes) sont composées de :

- Installations techniques, matériel et outillage (3 561 K€) :
 - le jeu de masques Coolidge pour 2 465 K€, amorti depuis sa date d'acquisition en novembre 2019. (valeur brute de 3 475 K€)

- du matériel R&D (oscilloscopes, serveurs, cartes de développement) pour 1 094 K€, y compris l'acquisition d'un oscilloscope pour 281K€ et d'un analyseur pour 88K€.
- Autres immobilisations corporelles (725 K€) :
 - du matériel informatique pour 343 K€
 - des agencements pour 341K€, essentiellement liés à l'installation dans les locaux actuels en 2017 et à l'extension sur un niveau supplémentaire en 2020.
 - du mobilier de bureau pour 41 K€.

4.4 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total brut
Valeur au 31 décembre 2019	94	3 456	370	41	296	4 257
Augmentations de l'exercice		373	186	53	90	703
Diminutions de l'exercice			-238	-36		-274
Valeur au 31 décembre 2020	94	3 829	317	58	386	4 686

PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2019	94	3 456	-	0	-	3 551
Dotations de l'exercice		373				373
Reprises de l'exercice						-
Valeur au 31 décembre 2020	94	3 829	-	0	-	3 924

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total net
Au 31 décembre 2019	0	-	370	40	296	706
Au 31 décembre 2020	0	-	317	58	386	762

L'augmentation des immobilisations financières de 2020, soit 703 K€, correspond :

- à l'avance de trésorerie faite à la filiale américaine à hauteur de 373 K€
- aux retenues de garantie du préfinancement du CIR pour 186 K€
- à l'augmentation du dépôt de garantie suite à l'extension des locaux pour 53 K€
- aux plus-values constatées dans le cadre du contrat de liquidité pour 90 K€

Les diminutions de 2020, soit 274 K€ concernent :

- les remboursements des retenues de garantie des préfinancements CIR
- les remboursements de dépôts de garantie

Le contrat de liquidité au 31/12/2020 (386 k€ net) se compose de :

- 5 480 titres détenus, pour une valeur de 146 k€
- Une trésorerie disponible auprès de la société de bourse de 240 K€

L'ensemble des mouvements d'actions sur l'exercice liés au contrat de liquidité représente 1 705 K€ d'acquisitions et 1 750 K€ de cessions.

4.5 Liste des filiales et participations

(code du commerce Art L 233-15; PCG Art 831-3 et 832-13)

FILIALES ET PARTICIPATIONS (K€)	Capita l	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette				
A. Renseignements détaillés									
- Filiales détenues à + de 50%									
- KALRAY JAPAN KK	94	-367	100	94	0	249	0	0	n/a
- KALRAYINC	1	-3 285	100	1	0	3 581	0	-370	n/a
- Participations détenues entre 10 et 50 %									
B. Renseignements globaux									
- Filiales non reprises en A									
- Participations non reprises en A									

La valeur comptable nette des titres de participation de la filiale KALRAY JAPON est de 0 euro compte tenu de la dépréciation des titres à 100%.

La créance rattachée à la participation de la filiale KALRAY JAPON, de 249 K€, est dépréciée à 100%.

La valeur comptable nette des titres de participation de la filiale KALRAY Inc est de 0 euros compte tenu de la dépréciation des titres à 100%.

La créance rattachée à la participation de la filiale KALRAY INC, de 3 581 K€, est dépréciée à 100%.

4.6 Stocks

STOCKS (K€)	Montant au 31 décembre 2020	Montant au 31 décembre 2019
Stocks de produits et marchandises	250	303
Valeurs brutes	250	303
Provisions pour dépréciations	-116	-63
Valeurs nettes	134	240

Les stocks sont essentiellement composés de cartes électroniques et de processeurs non encore intégrés. La provision pour dépréciation concerne des cartes dont la commercialisation n'est plus prioritaire car une nouvelle version est préférée. Il s'agit notamment des cartes fonctionnant avec le processeur Bostan (génération précédente).

4.7 Provisions

PROVISIONS POUR DEPRECIATION (K€)	Montant au 31 décembre 2019	Augmentations Dotations	Diminutions		Montant au 31 décembre 2020
			Montants utilisés	Montants non utilisés	
Sur titres de participation	94	-	-	-	94
Sur autres immobilisations financières	3 456	374	-	-	3 830
Sur stocks et en cours	63	53	-	-	116
TOTAL	3 613	427	-	-	4 040
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		53	-	-	-
financières		374	-	-	-
exceptionnelles		-	-	-	-

L'augmentation des provisions sur autres immobilisations financières concerne les créances liées à Kalray Inc.

Provisions pour risques et charges

La Société n'a pas constitué de provisions pour risques. Il existe un litige en cours avec un prospect belge. Cependant la Société considère qu'en l'état des informations disponibles et des avancées sur le plan judiciaire, il n'est pas probable qu'il y aura une sortie de ressource à l'avenir en lien avec cette affaire.

4.8 Créances clients

Les créances clients, soit 526 K€, sont toutes recouvrables à moins d'un an. Il n'y a pas eu de constitution d'une provision.

4.9 Autres créances

AUTRES CREANCES (K€)	Montant brut au 31 décembre 2019	Montant brut au 31 décembre 2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	
Etat - Crédit d'impôt Recherche			-	
CIR - Préfinancement CIR (net)	821	1 164	1 164	
Taxe sur la valeur ajoutée	282	346	346	
Subventions à recevoir	652	643	643	
Débiteurs divers	28	13	13	
TOTAL	1 783	2 167	2 167	-

Au titre de l'exercice 2020, le CIR s'élève à 2 993 K€ et a été préfinancé à hauteur de 1 830 K€, soit une créance nette de 1 164 K€.

4.10 Disponibilités

La trésorerie nette est constituée de comptes bancaires courants.

Au 31 décembre 2020 : 20 227 K€

4.11 Capital Social

4.11.1 Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'investissement	Total Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2019	45 280	14 401	117	-24 034	-8 935	2 623	29 452
Affectation du résultat 2019		-8 935			8 935		-
Reclassement		-6 609		6 609			-
Résultat net 2020					-11 709		-11 709
Augmentations de capital	8 728	4 822					13 550
Constitution de réserve pour Actions gratuites		-1 663	1 663				-
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							-
Autres variations						82	82
Situation au 31 décembre 2020	54 007	2 016	1 780	-17 425	-11 709	2 705	31 374

4.11.2 Capital émis

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 5 400 732 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Les augmentations de capital constatées sur l'exercice 2020 résultent des opérations suivantes :

Augmentation de capital exercice d'options : 02/04/2020

Augmentation de capital réservée (NXP) : 02/04/2020

Augmentation de capital exercice d'options : 18/11/2020

Augmentation de capital réservée : 23/11/2020

Augmentation de capital exercice d'options : 30/12/2020

La société détient également 5 480 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité.

4.11.3 Capital potentiel KALRAY

Plusieurs plans de BSA et de BSPCE sont en cours d'exercice dans la société, voir le détail ci-dessous.

9 875 BSA et 70 575 BSPCE ont été exercés en 2020, pour la souscription de 80 450 actions supplémentaires.

Au 31 décembre 2020, les 37 655 BSA et les 241 990 BSPCE en cours de validité permettent de souscrire 279 645 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2020, les actions gratuites attribuées mais non encore définitivement acquises représentent 147 499 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2020, la dilution résultant des options et actions gratuites attribuées est de **427 144 actions potentielles**.

L'assemblée générale du 11 juin 2020 a autorisé l'émission de 212 599 options ou actions gratuites.

Au 31 décembre 2020, il reste 180 599 options ou actions gratuites à attribuer sur cette autorisation. Postérieurement à la clôture, le directoire du 20 janvier 2021 a attribué 83 500 actions au profit des salariés et des membres du directoire de la société Kalray.

Détail des attributions de BSPCE

	BSPCE 1 -2014 A	BSPCE 1 - 2014 B	BSPCE-2 2014	BSPCE 2015 A	BSPCE 2-2014 B	BSPCE 2015 B	BSPCE 2017- A	BSPCE 2017- B	BSPCE 2019	BSPCE 2019-2	BSPCE 2020	TOTAL
Date d'assemblée	20-mars-14	20-mars-14	2-déc.-14	30-nov.-15	2-déc.-14	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18	29-mai-19	29-mai-19	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct.-14	21-oct.-14	30-déc.-15	30-déc.-15	28-avr.-16	28-avr.-16	8-sept.-17	27-avr.-18	17-janv.-19	11-juil.-19	26-nov.-20	
Nombre maximum de BSPCE autorisés	113 500	113 500	24 515	86 000	24 515	86 000	124 700	124 700	281 000	152 835	152 835	
Nombre de BSPCE émis	46 950	42 255	3 771	56 592	2 000	6 592	103 400	500	179 165	8 000	10 000	449 225
Point de départ d'exercice des BSPCE	22-oct.-15	22-oct.-15	31-déc.-16	31-déc.-16	29-avr.-17	29-avr.-16	9-sept.-18	28-avr.-19	18-janv.-20	12-juil.-20	26-nov.-20	
Date d'expiration des BSPCE	20-oct.-24	20-oct.-24	29-déc.-25	29-déc.-25	27-avr.-26	27-avr.-26	7-sept.-27	26-avr.-28	16-janv.-29	10-juil.-29	25-nov.-30	
Prix d'exercice des BSPCE	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	12,61 €	16,76 €	20,21 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
Nombre de BSPCE au 31 décembre 2019	27 450	42 255	3 750	40 227	2 000	6 592	99 700	500	178 265	8 000	0	408 739
Nombre de BSPCE émis en 2020												10 000
Nombre de BSPCE exercés en 2020	-12 850	-22 500	-2 700	-2 250	-2 000	0	-9 950	0	-18 325	0	0	-70 575
Nombre de BSPCE annulés en 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	-98 874	-7 300	0	-106 174
Nombre de BSPCE valides au 31 décembre 2020	14 600	19 755	1 050	37 977	0	6 592	89 750	500	61 066	700	10 000	241 990
Nbre total d'actions pouvant résulter de l'exercice des BSPCE au 31/12/2020	14 600	19 755	1 050	37 977	0	6 592	89 750	500	61 066	700	10 000	241 990

(1) les BSPCE 2014, BSPCE 2015 et BSPCE 2017-A sont tous exerçables

(2) Les BSPCE 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, 27 avril 2020, 27 avril 2021, 27 avril 2022

(3) Les BSPCE 2019 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 18 janvier 2020, 18 janvier 2021, 18 janvier 2022, 18 janvier 2023

(4) Les BSPCE 2019-2 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 12 juillet 2020, 12 juillet 2021, 12 juillet 2022, 12 juillet 2023

(5) Les BSPCE 2020 sont exerçables par tiers, respectivement à partir du 1er février 2021, 1er février 2022, 1er février 2023

Détail des attributions de BSA

	BSA 2014	BSA 2015 A	BSA 2015 B	BSA 2017-A	BSA 2017-B	BSA 2019	TOTAL
Date d'assemblée ayant délégué la compétence d'émettre et d'attribuer les BSA	20-mars-14	30-nov.-15	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct.-14	30-déc.-15	21-oct.-16	8-sept.-17	27-avr.-18	17-janv.-19	
Nombre maximum de BSA autorisés	113 500	86 000	86 000	124 700	124 700	281 000	
Nombre de BSA émis	18 780	12 151	10 500	13 500	7 300	4 000	66 231
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (à la date d'attribution)	18 780	12 151	10 500	13 500	7 300	4 000	
Prix d'acquisition des BSA	0,01 €	1,00 €	1,00 €	1,40 €	1,40 €	1,26 €	
Point de départ d'exercice des BSA	21-oct.-15	29-déc.-16	21-oct.-17	8-sept.-18	27-avr.-19	17-janv.-20	
Date d'expiration des BSA	20-oct.-24	29-déc.-25	29-déc.-25	7-oct.-27	26-avr.-28	16-janv.-29	
Prix d'exercice des BSA	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	12,61 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)	
BSA valides au 31/12/2019	10 030	8 100	6 100	12 000	7 300	4 000	47 530
Nombre de BSA exercés en 2020				-6 100	-3 775		-9 875
Nombre de BSA caduques en 2020							
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2020	10 030	8 100	0	8 225	7 300	4 000	37 655
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2020	10 030	8 100	0	8 225	7 300	4 000	37 655

(1) les BSA 2015, BSA 2015, BSA 2017-A sont tous exerçables au 31/12/2019.

(2) Les BSA 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, du 27 avril 2020, du 27 avril 2021 et du 27 avril 2022.

(3) Les BSA 2019 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 18 janvier 2020, 18 janvier 2021, 18 janvier 2022, 18 janvier 2023

Détail des attributions d'actions gratuites

	AGA 2020	AGA 2020-2	AGA 2020-3	TOTAL
Date d'assemblée	29-mai-19	11-juin-20	11-juin-20	
Nombre maximum d'actions gratuites autorisés	152 835	212 599	212 599	
Date de la décision d'attribution par le directoire	20-janv.-20	10-juil.-20	25-nov.-20	
Nombre d'actions gratuites émises et attribuées	134 299	15 500	16 500	166 299
Modalités d'acquisition	(1)	(2)	(3)	
Nombre d'actions gratuites annulées (départs des salariés)	-18 800			-18 800
Nombre d'actions gratuites valides	115 499	15 500	16 500	147 499
Nombre d'actions gratuites définitivement acquises au 31/12/2020	0	0	0	0

Les actions gratuites seront définitivement acquises par tiers, le premier tiers à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution par le Directoire, avec une période de conservation d'un an supplémentaire à compter de l'acquisition définitive, le deuxième tiers à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de leur attribution par le Directoire, le troisième tiers à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de leur attribution par le Directoire.

(1) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020 : 1/3 au 20/01/2021, 1/3 au 20/01/2022, 1/3 au 20/01/2023

(2) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-2 : 1/3 au 10/07/2021, 1/3 au 10/07/2022, 1/3 au 10/07/2023

(3) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-3 : 1/3 au 25/11/2021, 1/3 au 25/11/2022, 1/3 au 25/11/2023

4.12 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent un montant brut de 14 614 (comptes 131) et un montant cumulé porté au compte de résultat de 11 910 K€, soit un total net de 2 705 K€.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (K€)	Valeur au 31 décembre 2020	Valeur au 31 décembre 2019
Subventions d'investissements cumulées	14 614	13 359
Subventions cumulées portées au compte de résultat	-11 910	-10 735
TOTAL	2 705	2 624

4.13 Avances conditionnées

Remboursements 2020 et situation au 31 décembre 2020 :

	Projet Sacha	Projet Prometheus	Projet HIP3G	Projet ES3CAP	Projet CPS	TOTAL
Bilan- Dette au 31 décembre 2019	385	3 777	1 224	517		5 903
+ encaissements				651	62	713
- remboursements	- 140	-	- 170			- 310
Bilan- Dette au 31 décembre 2020	245	3 777	1 054	1 168	62	6 306

Échéancier de remboursements, sous réserve d'atteinte des objectifs de chiffre d'affaires :

AVANCES CONDITIONNEES (K€)	Solde au 31 décembre 2020	Remboursement prévu en 2021	Remboursement prévu en 2022	Remboursement prévu en 2023	Remboursement prévu en 2024	Remboursement 2025 et après
SACHA (inclus dans plan de continuation)	245	140	105			
PROMETHEUS	3 777	138	1 077	2 562		
HIP3G	1 054	383	468	204		
ES3CAP	1 168			81	202	885
CPS	62			62		
Avances conditionnées	6 306	660	1 650	2 908	202	885

L'échéancier de Sacha I est déterminé dans le plan de continuation.

L'échéancier de Prometheus est un échéancier prévisionnel estimé, basé sur des prévisions de chiffre d'affaires. L'échéancier de HIP3G est un échéancier défini dans la convention, conditionné à l'atteinte d'un certain niveau de chiffre d'affaires.

L'échéancier d'ES3CAP est un échéancier défini dans la convention, (sauf si un échec commercial est constaté).

L'échéancier de CPS est un échéancier défini dans la convention (sauf si un échec commercial est constaté).

4.14 Dettes d'exploitation, emprunts et dettes financières

ETATS DES DETTES (K€)	Montant brut au 31 décembre 2019	Montant brut au 31 décembre 2020	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	775	5 531	247	4 757	527
Emprunts et dettes financières divers	-	28	28	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 157	2 776	2 329	447	-
Personnel et comptes rattachés	489	564	564	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	897	865	775	90	-
Taxe sur la valeur ajoutée	89	13	8	5	-
Autres impôts taxes et assimilés	378	111	111	-	-
Autres dettes	26	42	42	-	-
Produits constatés d'avance	52	29	29	-	-
TOTAL	5 864	9 959	4 133	5 299	527
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	5 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	182	244			

La dette bancaire est constituée :

- Des emprunts bancaires inclus dans le plan de continuation pour 213 K€. En cours de remboursement depuis juillet 2014 et jusqu'en mars 2022 et ne portant pas intérêt.
- D'un emprunt souscrit fin juin 2019 auprès du CIC pour 317 K€. Montant brut de 500 K€ amortissable sur une durée de 48 mois.
- Des PGE (prêts garantis par l'Etat) souscrits en 2020 pour un montant de 5 M€ auprès de Bpifrance, BNP Paribas et CIC. Remboursement prévu à partir de mi-2022, sur une durée de 4 ans.

Une partie des dettes d'exploitation fait partie du plan de continuation, remboursable jusqu'en 2022, pour un total de 384 K€ au 31 décembre 2020 : dettes sociaux et fiscales 210 K€, dettes fournisseurs 174 K€.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs au 31 décembre 2020 comportent une dette envers le CEA, pour un montant de 880K€ qui fait l'objet d'un accord de remboursement étalé jusqu'en 2022.

4.15 Echancier des emprunts, dettes financières et dettes d'exploitation

DETTES (K€)	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2020	échéances 2021	échéances 2022	échéances 2023	échéances 2024	2025 et après
Avances conditionnées (hors plan)	5 518	6 061	520	1 545	2 908	202	885
Emprunts établissements de crédit (hors plan)	440	5 318	125	845	1 311	1 251	1 786
Dettes financières diverses		28	28				
Plan de continuation	1 326	843	482	360	-		
<i>dont avances remboursables</i>	385	245	140	105	-		
<i>dont Emprunts établissements de crédit</i>	336	213	122	91			
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	330	210	120	90			
<i>dont dette fournisseurs</i>	275	174	100	74			
Dettes fournisseur CEA	1 131	880	502	377			
Autres dettes fournisseurs courantes	1 722	1 722	1 722				
Autres dettes sociales et fiscales courantes	1 231	1 277	1 277				
Subventions perçues d'avance	341	71	71				
Emprunts et dettes financières	11 709	16 199	4 728	3 126	4 219	1 453	2 671

4.16 Produits à recevoir- Charges à payer- Charges et Produits constatés d'avance

Produits à recevoir	au 31 décembre 2020
Autres créances	643
Total	643

Charges à payer	au 31 décembre 2020
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300
Dettes fiscales et sociales	874
Total	1 174

Charges et produits constatés d'avance	au 31 décembre 2020
Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	420
Total	420
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	29
Total	29

Les produits constatés d'avance concernent le chiffre d'affaires. Il s'agit de services ou support, facturés en 2020 mais non encore livrés.

5 - NOTES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2020	
Ventes de biens et marchandises	342	33%
Production vendue de services	690	67%
Chiffre d'affaires	1 033	100%

Les ventes de marchandises et biens consistent en la vente de cartes et stations de développement, conçues par la Société et fabriqués en petites séries par des sous-traitants. La Société ne génère pas encore des ventes en volumes.

Les services et licences correspondent à des revenus réalisés avec des clients auprès desquels les produits sont en phase d'évaluation ou de qualification.

La ventilation par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2020		Exercice 2019	
France	568	55%	1 038	82%
Europe	277	27%	13	1%
Etats Unis	18	2%	103	8%
Autres pays	170	16%	111	9%
Chiffre d'affaires	1 033	100%	1 265	100%

5.2 Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (K€)	Exercice 2020	
Production immobilisée	7 579	98,6%
Subventions d'exploitation	60	0,8%
Reprise dotations pour dépréciation des stocks	-	0,0%
Transfert de charges	6	0,1%
Autres produits	41	0,5%
Total :	7 685	100%

Pour l'exercice 2020, la production immobilisée concerne:

- le projet COOLIDGE pour 5 672 K€
- le projet COOLIDGE V2 pour 1 805 K€
- le projet IP Offer pour 102 K€

Les subventions d'exploitation sont les subventions de l'ANRT au titre des contrats CIFRE.

Les autres produits sont composés principalement de gains de change sur des opérations de nature commerciale.

5.3 Dotations aux amortissements sur immobilisations

Ventilation des dotations de l'exercice (K€)	Amortissements linéaires	Amortissements exceptionnels
Frais établi/Recherche et dévelopt	5 260	-
Autres immobilisations incorporelles	1 540	-
dotations sur immobilisations incorporelles	6 800	-
Instal.techniques Matériel & outillage industriels	1 697	-
Installations gales/ Aménagements divers	37	-
Matériel de bureau/ informatique /mobilier	208	-
dotations sur immobilisations corporelles	1 942	-
TOTAL GENERAL	8 742	-

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2020 concernent :

- les frais de développement et les licences tiers (IP) de la technologie Coolidge pour 6 651 K€.
- le design de cartes et autres logiciels R&D pour 149 K€

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sur l'exercice 2020 concernent :

- les masques Coolidge pour 1 226 K€
- le matériel de R&D (oscilloscopes, testeurs, cartes...) pour 573 K€
- les autres équipements (non R&D) et l'aménagement des locaux pour 143 K€

5.4 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	Exercice 2020
Gains de change	2
Autres produits financiers	0
Produits financiers	2
Intérêts préfinancement CIR	-55
Intérêts emprunts bancaires	-37
Pertes de change	-20
Provision sur immobilisations financières	-374
Autres charges financières	
Charges financières	-486
Résultat financier	-484

Les intérêts concernent le préfinancement du CIR pour l'année 2020, ainsi que les intérêts de l'emprunt bancaire souscrit auprès du CIC.

Les provisions sur immobilisations financières concernent l'avance de trésorerie faite à la filiale américaine en 2020 à hauteur de 374 K€.

5.5 Résultat exceptionnel (PCG Art. 831-2/13)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	Exercice 2020
Subventions	2 067
Boni sur rachat d'actions propres	123
Reprise provision pour risques et charges	0
Autres produits exceptionnels	10
Produits exceptionnels	2 200
Charges sur opérations de gestion	-22
Charges sur opérations en capital	
VNC immobilisations cédées	
Mali sur rachat d'actions propres	-32
Dotations aux amortissements et provisions	
Charges exceptionnelles	-54
Résultat exceptionnel	2 146

Les produits exceptionnels concernent :

- les subventions relatives aux projets subventionnés à hauteur de 2 067 K€ pour 2020
- une plus-value de 123 K€ constatée suite aux opérations liées au contrat de liquidité
- d'autres produits pour 10K€

Les charges exceptionnelles concernent :

- un solde de subvention non perçu pour 22 K€
- une perte de 32 K€ constatée suite aux opérations liées au contrat de liquidité

6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1 Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants correspond à l'ensemble des rémunérations dues aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Salaires et autres avantages à court terme (1)	513	420
Indemnités de fin de contrat		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Total :	513	420

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, et honoraires versés à travers des conventions de prestations de services ou de management.

6.2 Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	31 décembre 2020
Cadres	83
Employés	2

Effectifs moyens	85
-------------------------	-----------

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 77 K€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 77 K€
- services autres que la certification des comptes : néant

6.4 Engagements hors-bilan

Engagements donnés par KALRAY

Nantissements

ENGAGEMENTS FINANCIERS (K€)	au 31 décembre 2020	au 31 décembre 2019
<u>Engagements donnés</u>		
Nantissements de fonds de commerce	154	243
Engagements donnés	154	243

Ces engagements sont relatifs aux emprunts auprès des établissements de crédit ;

Crédits- baux au 31 décembre 2020

CREDIT-BAUX (K€)	Matériel informatique	Matériel informatique
	Exercice 2020	Exercice 2019
Valeur d'origine	45	45
Amortissements		
cumul exercices antérieurs	-	-
-dotations de l'exercice	-	-
Total	-	-
Redevances payées		
cumul exercices antérieurs	41	26
exercice	4	15
Total	45	41
Redevances restant à payer		
à un an au plus	-	4
entre 1 et 5ans	-	-
Total	-	4
Valeur résiduelle		
entre 1 et 5ans		-
Total		-
Montant en charges sur l'exercice	4	15

Engagement en matière de pensions et retraite (PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant estimé de cette indemnité est de 112 K€.

Indemnités de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant (K€)
de 50 à 65 ans	moins d'un an à 15 ans	34
moins de 50 ans	plus de 15 ans	77
Engagement total		112

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turnover démissions : non cadres = 1,67%, cadres = 6,20%
- taux de revalorisation des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 0,34%

Autres engagements

L'accord ES3CAP prévoit une clause de retour financier à compter de 2027 en fonction du chiffre d'affaires réalisé par Kalray. Compte tenu des perspectives lointaines de déclenchement de la clause, il est actuellement impossible de déterminer une provision pour risques avec fiabilité post 2027.

6.5 Informations relatives aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

Prestations de services et contrats de management avec les membres du directoire et du conseil de surveillance

Parties liées : Mme Anne Gabrot, M. Eric Baissus, M. Gilles Delfassy, M. Eric Bantegnie, M. Erwan Menard
Voir les montants en 6.1

Accord de licence

Partie liée : CEA – Commissariat à l'Energie Atomique

La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 100 k€ (100 k€ HT au titre de 2019).